

Les Gantois se soumettent à Philippe le Bon.

ANALYSE. — *Vaincus dans la plaine de Gavre, en 1453, les Gantois furent dépouillés de leurs privilèges. La gravure montre les délégués de la ville remettant la charte communale au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Remarquez la richesse des costumes et des tapisseries, le collier de la Toison d'or que porte le duc, les chaussures en pointe, l'attitude différente des personnages.*

Avènement. — La maison de Bourgogne prépara son entrée en Belgique par le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Maele, fille du comte de Flandre. En 1384, Philippe le Hardi signa la paix avec les Gantois et reconnut les privilèges des communes belges.

Les différents ducs de Bourgogne, surtout Philippe le Bon, établirent le pouvoir central dans nos provinces après avoir réalisé leur unification territoriale.

PHILIPPE LE BON (1419-1467).

* **Le Fondateur de la Belgique.** — Avant Philippe le Bon, la *Belgique* n'existait pas : il y avait bien un duché de Brabant, de Luxembourg, un comté de Namur, de Hainaut, de Flandre, une principauté de Liège, mais tous ces petits états, divisés en communes puissantes, n'étaient unis entre eux que par les intérêts du commerce. Sous la maison de Bourgogne, nos provinces formèrent une fédération. C'est donc avec raison que Juste Lipse appelle Philippe le Bon le *Fondateur de la Belgique*.

* **Le grand duc d'Occident.** — Maître du domaine le plus riche et le plus prospère de l'Europe, Philippe le Bon, le *grand duc d'Occident*, était un véritable roi sans couronne. On l'admirait pour son luxe et sa richesse, on le redoutait à cause de sa puissance. Mais ses goûts mondains, ses mœurs dissolues et ses accès de colère ont terni sa mémoire. Néanmoins, son entourage lui donna le titre de *bon* et la postérité le lui a conservé.



Philippe le Bon,
le grand duc d'Occident.

Réunion des provinces. — Par héritage, Philippe le Bon possédait la Bourgogne, la Flandre, l'Artois, le Marquisat d'Anvers et la Seigneurie de Malines. Grâce à son habileté, à ses intrigues et à son argent, il y ajouta presque toutes les provinces belges. Il se fit admettre comme héritier du Brabant et du Limbourg; il força Jacqueline de Bavière à lui céder le Hainaut; il acheta le comté de Namur et le duché de Luxembourg; il se fit reconnaître comme protecteur de la principauté de Liège.

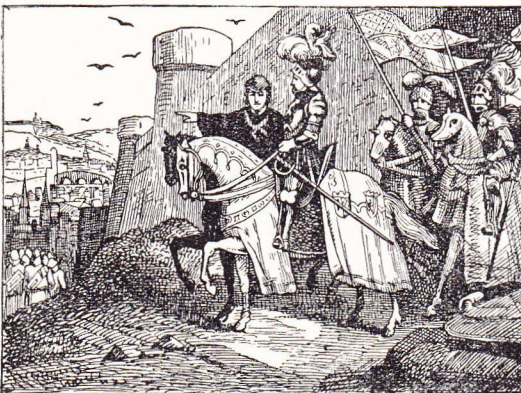
Soulèvement des communes. — Philippe le Bon chercha à promouvoir la prospérité des villes; mais il voulut aussi les soumettre complètement à l'autorité suprême de l'État. Les communes tenaient à leurs privilèges et s'opposèrent à la politique du duc de Bourgogne : des révoltes éclatèrent à Bruges, à Gand, à Liège et à Dinant. Vaincues par les armées bourguignonnes, les villes furent frappées de fortes amendes et perdirent leurs privilèges.

* **Révolte des communes.** — Habitues à s'administrer par leurs propres magistrats, les communes n'acceptèrent pas le contrôle des agents de Philippe le Bon; elles se soulevèrent pour la défense de leurs libertés, mais elles furent vaincues.

a) Les *Brugeois* durent se soumettre à un châtement sévère : les chefs de la sédition furent exilés, la commune paya une forte amende.

b) *Gand*, à son tour, refusa de payer de nouveaux impôts. Vaincus à Gavre, où succombèrent 16.000 des leurs, les Gantois furent dépouillés de leurs privilèges et condamnés à payer une amende de 250.000 pièces d'or.

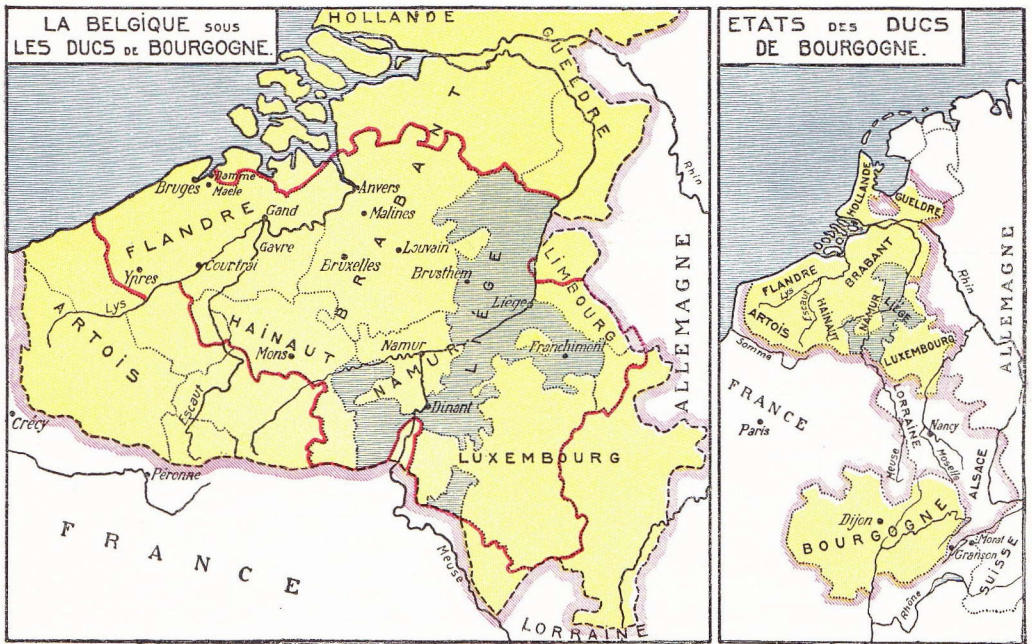
c) *Liège*, excitée par Louis XI, se révolta contre son évêque Louis de Bourbon, neveu de Philippe le Bon. Le duc vint au secours de l'évêque, et les Liégeois, battus à Montenacken, près de Saint-Trond (1465), furent obligés d'accepter la protection de Philippe le Bon.



Charles le Téméraire et Louis XI
vont entrer à Liège dont les habitants ont eu
trop de confiance dans le roi de France.

d) Les *Dinantais*, qui avaient déjà participé à la révolte des Liégeois, insultèrent cruellement la maison de Bourgogne, en pendant en effigie Charles le Téméraire.

Philippe le Bon s'en vengea par le sac de Dinant (1466) : la malheureuse cité fut livrée au pillage pendant plusieurs jours, puis incendiée, tandis que huit cents habitants, liés deux à deux, étaient précipités dans la Meuse. Grâce au courage de ses habitants, la ville se releva pourtant de ses ruines.



Par son habileté, ses intrigues et son argent, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, réunit presque toutes les provinces belges sous son autorité. Charles le Téméraire essaya d'ériger les Etats de Bourgogne en un royaume indépendant.

CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1467-1477).

* **Louis XI et Charles le Téméraire.** — Louis XI, roi de France, était un homme rusé et souvent déloyal; on l'appelait volontiers *l'universelle aragne*. Il lutta pendant tout son règne contre Charles le Téméraire. Celui-ci était franc et loyal, brave et chevaleresque; mais il était violent et orgueilleux, poussant l'audace jusqu'à la témérité. La ruse servit souvent Louis XI, mais ne lui réussit pas toujours, témoin son aventure de Péronne.

Louis XI chercha à négocier la paix avec le duc de Bourgogne et se rendit au château de Péronne où se trouvait Charles le Téméraire. Auparavant, le roi de France avait excité les Liégeois à la révolte. Apprenant cette trahison, Charles retint le roi de France au château; puis il le contraignit à l'accompagner à Liège.

Le peuple de Paris apprit l'aventure de Péronne. Les Parisiens avaient stylé des perroquets à répéter : *Péronne! Péronne!* C'est à ce cri que Louis XI regagna sa demeure.

Révoltes des villes. — Les Gantois et les Liégeois se révoltèrent contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Les Liégeois chassèrent leur prince-évêque, Louis de Bourbon; Charles les battit à Brusthem en 1469 : la ville perdit ses privilèges et le perron communal fut emporté à Bruges. L'année suivante, excités par Louis XI, les Liégeois se révoltèrent à nouveau : malgré l'héroïque tentative des 600 Franchimontois, la ville fut prise et saccagée sans pitié.

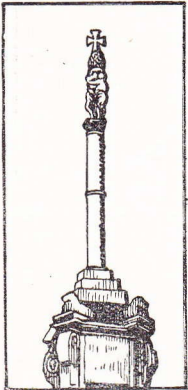
Les Gantois, qui avaient réclamé l'abolition des impôts et la restitution de leurs libertés, se soumirent en apprenant le châtement infligé aux Liégeois.

Projet de royaume. — Charles le Téméraire essaya d'ériger ses états en royaume indépendant, à côté de la royauté française. Dans ce but, il soumit d'abord la Lorraine, puis se prépara une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, Frédéric III. La rencontre échoua, par suite des intrigues de Louis XI.

En même temps, le roi de France avait excité les Suisses et la Lorraine contre le duc de Bourgogne qui se jeta témérairement sur tous ses ennemis. Vaincu par les Suisses à Granson et à Morat, Charles le Téméraire fut tué sous les murs de Nancy en 1477; on retrouva son cadavre, à demi-dévoré par les loups.

L'audacieux duc de Bourgogne mérita le surnom de Téméraire, mais l'échec de son projet retarda de plusieurs siècles l'indépendance de la Belgique.

MARIE DE BOURGOGNE (1477-1482).



Le perron liégeois.

Transporté à Bruges par Charles le Téméraire, le perron liégeois, symbole des libertés, fut restitué à la ville par Marie de Bourgogne.

Le sceau actuel de la ville de Liège porte encore un perron cantonné des deux lettres L. G. : premiers lettres des deux mots latins LIBERTAS GENTIS, ou simplement abréviations de LEGIA.

Son avènement. — Les guerres de Charles le Téméraire avaient vidé le trésor et anéanti l'armée. Marie de Bourgogne se trouvait sans expérience en face d'un peuple mécontent et des intrigues de Louis XI.

Les délégués des provinces consentirent à voter des subsides et la levée de 100.000 hommes, mais ils exigèrent la restitution de toutes les libertés abolies. La duchesse leur accorda le *Grand Privilège* de 1477 qui était un recul dans l'œuvre d'unification.

Son mariage. — En 1477, Marie de Bourgogne épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Nos provinces, protégées contre la France, s'acheminèrent vers le gouvernement des Hasbbourgs d'Autriche.

Sa mort. — Très aimée du peuple, Marie de Bourgogne commençait un règne des plus heureux. Mais à la suite d'un accident de chasse, la jeune duchesse fut enlevée à l'affection de ses sujets en 1482. Elle laissait deux enfants, Philippe le Beau et Marguerite d'Autriche.

La régence fut exercée par Maximilien d'Autriche jusqu'en l'année 1493.

Réflexion. — *Si les villes belges tiennent tant à leur liberté, c'est parce qu'elles ont beaucoup souffert pour la conquérir et la garder.*

DEVOIR — Comment les ducs de Bourgogne ont-ils réuni nos provinces sous leur autorité?



Marie de Bourgogne.

Fille unique de Charles le Téméraire, elle épousa Maximilien d'Autriche. Ce mariage explique pourquoi la Belgique a été considérée comme la propriété personnelle des Habsbourgs d'Autriche ou d'Espagne.

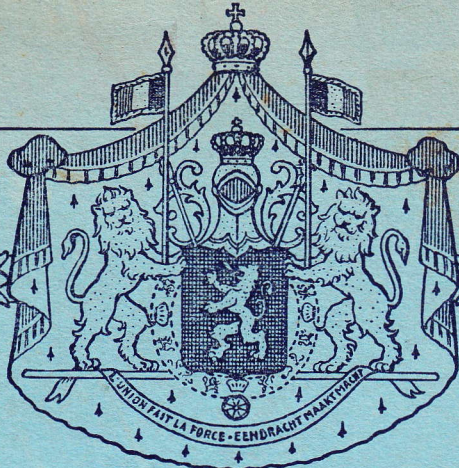


Maximilien d'Autriche
empereur d'Allemagne
de 1493 à 1519.

BRABANT

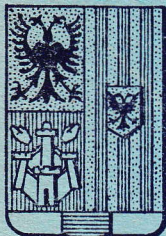


HAINAUT



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ANVERS



NAMUR



L'HISTOIRE DE BELGIQUE PAR L'IMAGE

POUR LE DEGRÉ SUPÉRIEUR

par une réunion de Professeurs

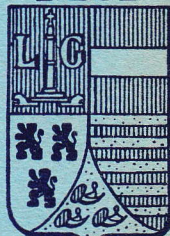
Illustrations de V. DELMELLE

=

FL ORIENTALE



LIÈGE



NAMUR

« LA PROCURE »
14, Boulevard Ernest Mélot

BRUXELLES

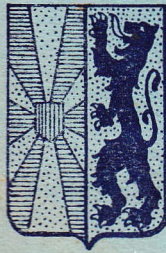
« LA PROCURE »
161, Rue des Tanneurs

TOURNAI

IMPRIMERIE DES ETABLISSEMENTS CASTERMAN

1935

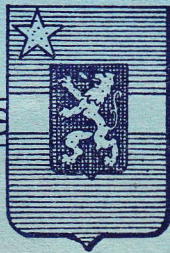
FL OCCIDENTALE



LUXEMBOURG



CONGO BELGE



LIMBOURG

